



## INFORMATION CONCERNANT LA VACCINATION

Aux parents, tuteurs et éducateurs responsables,

Vous trouverez, dans ce mémo, les informations concernant les différents vaccins offerts aux élèves d'âge scolaire.

**Notre école n'offre pas le service de vaccination**, vous devez donc, comme parents et responsables, faire les démarches auprès de votre CLSC ou médecin de famille si vous voulez que votre enfant reçoive un vaccin.

### ***Calendrier de vaccination pour les enfants d'âge scolaire***

Voici le calendrier de vaccination pour les enfants d'âge scolaire :

- Le vaccin [Varicelle](#) est donné entre 4 et 6 ans;
- Le vaccin [Diphtérie-coqueluche-tétanos-polio](#) est donné entre 4 et 6 ans;
- Le vaccin [Hépatite A-hépatite B](#) est donné en 4<sup>e</sup> année du primaire;
- Le vaccin [Virus du papillome humain](#) est donné en 4<sup>e</sup> année du primaire;
- Le vaccin [Diphtérie-tétanos](#) est donné en 3<sup>e</sup> année du secondaire;
- Le vaccin [Méningocoque C](#) est donné en 3<sup>e</sup> année du secondaire.

### ***Admissibilité***

Tout le monde peut recevoir gratuitement les vaccins inscrits dans le [calendrier de vaccination recommandé](#).

Certaines personnes peuvent aussi recevoir d'autres vaccins gratuitement en raison de leur état de santé, de leurs habitudes de vie ou de leur travail. Consultez votre médecin ou votre CLSC pour connaître les vaccins que vous pouvez recevoir gratuitement.

### ***Coût***

Les vaccins du Programme québécois d'immunisation sont offerts gratuitement aux personnes admissibles.

D'autres vaccins peuvent être recommandés. Certains de ces vaccins ne sont pas gratuits.

### ***Démarche***

La démarche à suivre pour se faire vacciner varie d'une région à l'autre.

Pour savoir comment procéder et où aller pour vous faire vacciner, **contactez votre CLSC ou votre médecin**. Pour connaître leurs coordonnées, consultez la section [Trouver une ressource](#). **Vous pouvez aussi appeler Info-Santé 811 pour connaître le lieu de vaccination le plus près de chez vous.**

N'oubliez pas d'apporter votre carnet de vaccination lors de votre rendez-vous. Le carnet de vaccination est généralement remis à la naissance ou lors du premier rendez-vous de vaccination. Les informations sur les vaccins reçus seront inscrites dans votre carnet de vaccination ainsi que dans le [Registre de vaccination du Québec](#).

Assurez-vous que votre vaccination est toujours à jour. Si vous partez en voyage, vous pouvez également consulter une clinique de vaccination spécialisée en santé des voyageurs. Pour obtenir les coordonnées des cliniques de santé voyage, contactez votre CLSC ou la direction de la santé publique de votre région.

Vous pouvez consulter ce site pour avoir de plus amples informations.

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/>